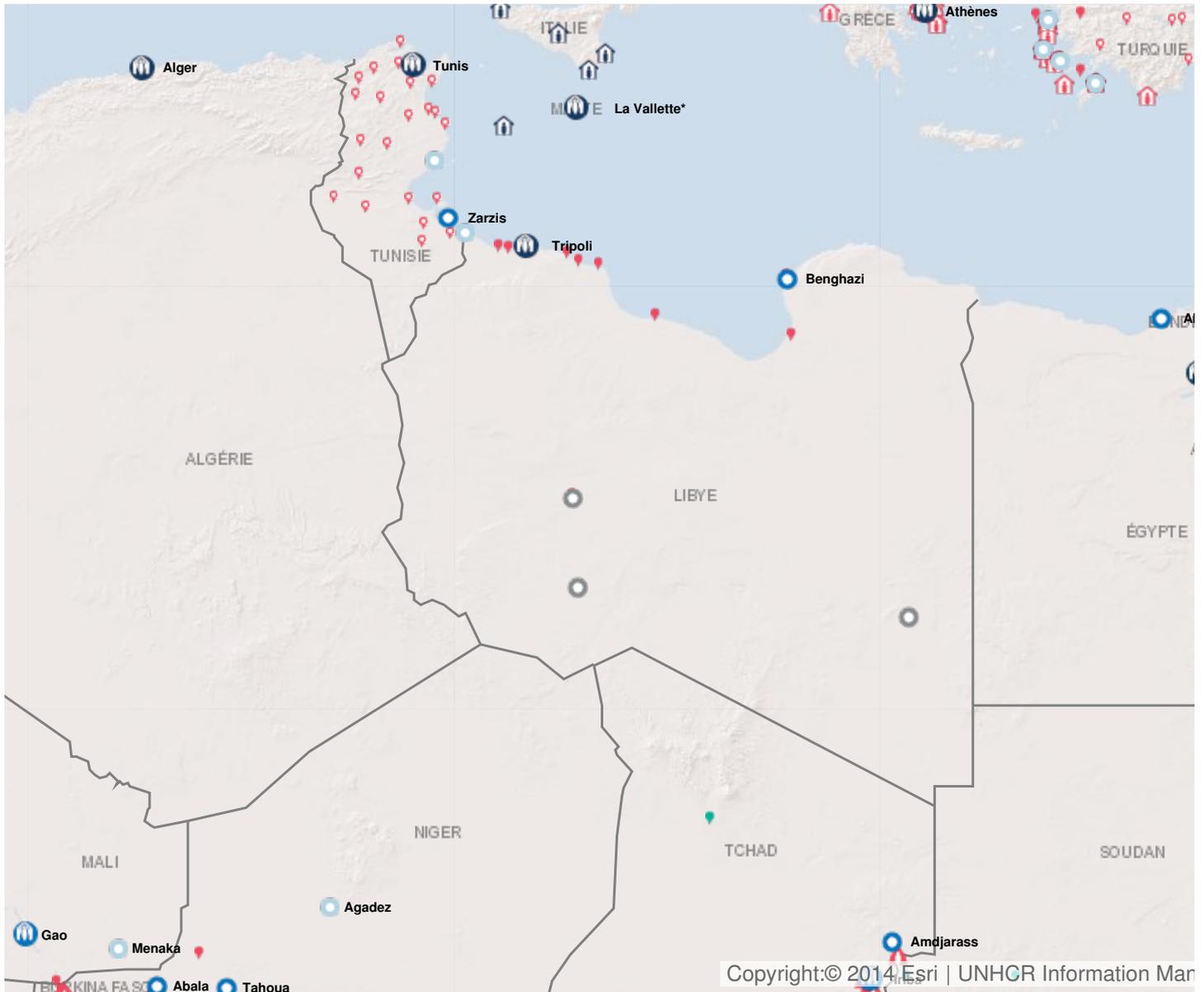


Résumé du plan 2018

Généré le 19/12/2017

Opération: Libye



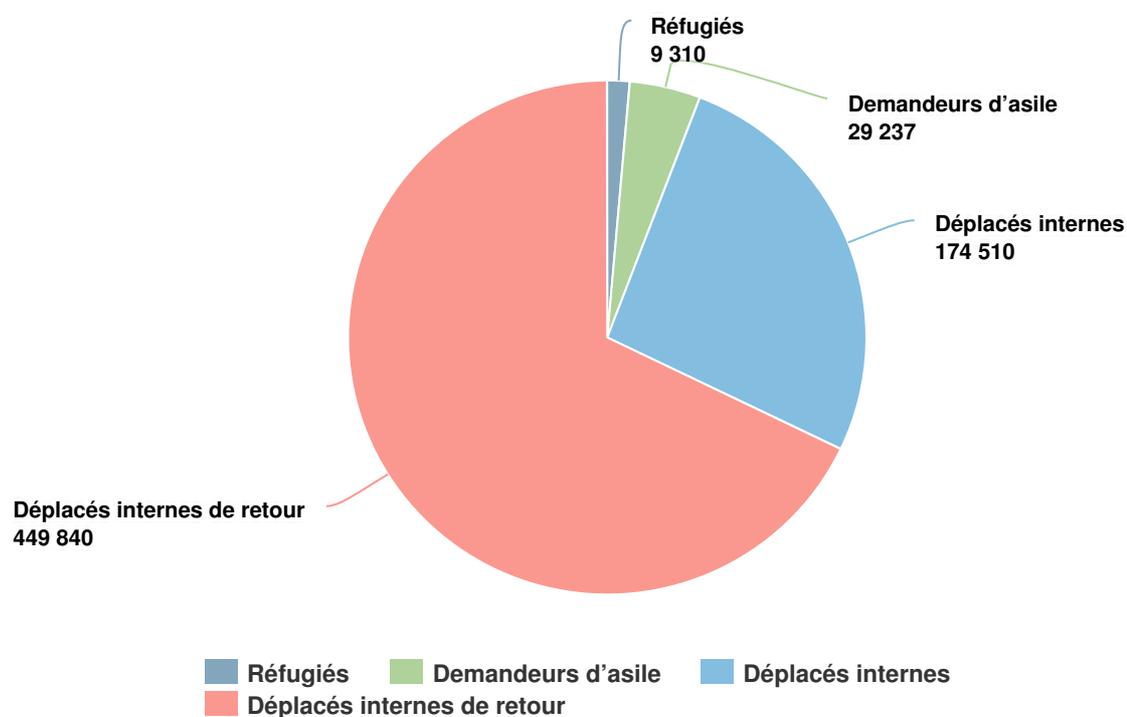
Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 41 % EN 2016

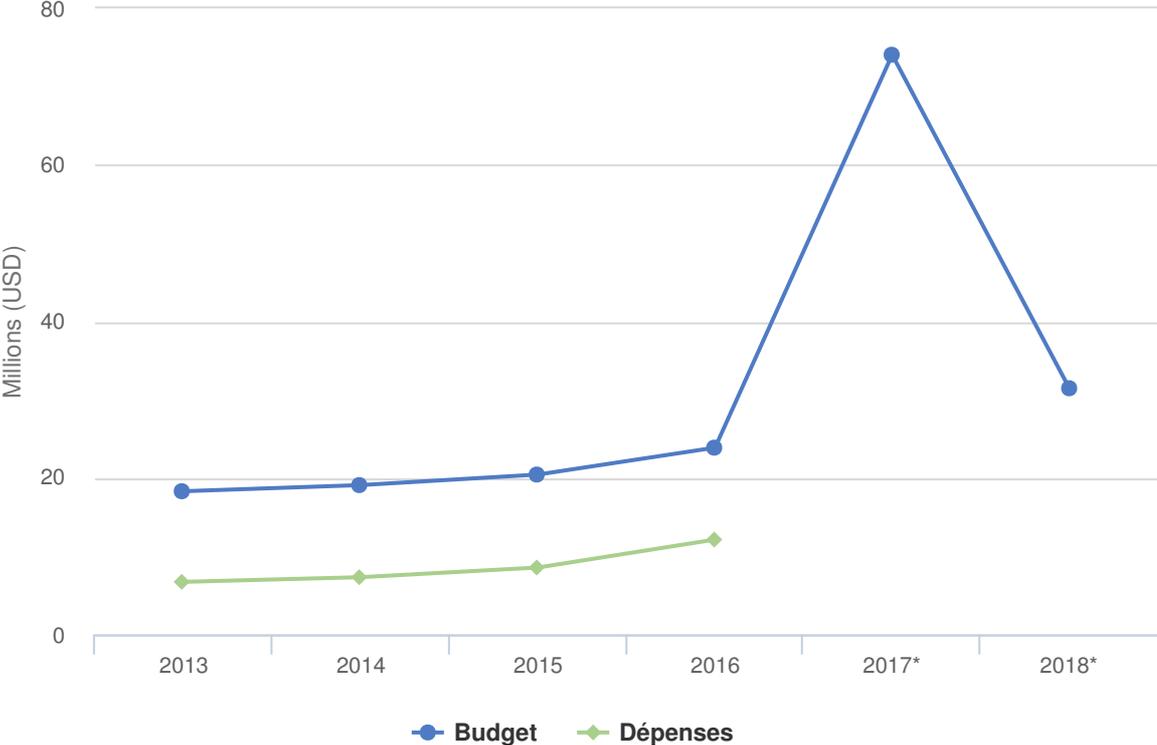
2016 662,897

2015 471,653

2014 399,935



Budgets et Dépenses - Libye



Chiffres clés pour 2018 :

- 100% des conditions d'accueil respecteront les normes minimales
- 100% des personnes handicapées recevront des services adaptés à leurs besoins spécifiques
- 100% des réfugiés identifiés pour la réinstallation verront leur dossier présenté à cette fin
- 100% des conditions de détention connues et auxquelles le HCR aura accès respecteront les normes minimales
- 100% des réfugiés identifiés aux points de débarquement, dans les centres de détention et dans les centres de développement communautaire auront accès aux soins de santé primaires
- 100% des réfugiés identifiés aux points de débarquement, dans les centres de détention et dans les centres de développement communautaire disposeront de suffisamment d'articles ménagers de base

Environnement de travail

Les civils en Libye continuent de souffrir en raison du conflit, de l'insécurité, de l'instabilité politique et de l'effondrement de l'économie. Cette situation a eu des conséquences humanitaires directes avec, à l'heure actuelle, des centaines de milliers de personnes qui souffrent dans le pays, vivent dans des conditions d'insécurité, avec peu ou pas d'accès à des soins de santé vitaux, des médicaments essentiels, des vivres, de l'eau potable, des abris et des services éducatifs. Au total, 1,3 million de personnes ont besoin de toute urgence d'une aide humanitaire. Près de 43 000 réfugiés et demandeurs d'asile sont enregistrés auprès du HCR, et font partie des quelque 100 000 personnes qui ont besoin d'une protection internationale. De plus, on dénombre près de 226 000 déplacés internes, et 267 000 déplacés internes de retour.

Le HCR a renforcé son intervention pour répondre aux besoins humanitaires croissants des réfugiés, des demandeurs d'asile, des déplacés internes et des communautés hôtes de manière globale.

En tant qu'élément essentiel de son action, le HCR continuera d'assurer la coordination avec les autorités libyennes, les agences des Nations Unies, les organisations non gouvernementales et les organisations de la société civile libyenne. L'organisation continuera de diriger le secteur de la protection, le secteur des abris/des articles non alimentaires et le Groupe de travail sur l'aide financière et le marché, tout en codirigeant, avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le Groupe de travail sur la migration mixte.

Principales priorités

En 2018, le HCR se concentra sur les activités suivantes :

- Identifier et délivrer des documents d'identité aux personnes qui ont besoin de protection internationale, et fournir une aide vitale, et chercher des solutions pour les plus vulnérables, que ce soit aux points de débarquement, dans les centres de détention ou dans les zones urbaines, conformément à la stratégie régionale globale du HCR visant à réduire les risques de protection sur les principales routes migratoires ;
- Fournir une aide aux déplacés internes, aux rapatriés et aux communautés hôtes, par le biais de projets communautaires à impact rapide et l'octroi d'assistance en nature et en espèces ;
- Collaborer avec les autorités libyennes pour promouvoir la mise au point progressive d'un cadre national de protection ; plaider pour des solutions de substitution à la détention et soutenir des mesures destinées à prévenir la violence sexuelle et de genre ;
- Renforcer la communication avec les communautés par des partenariats élargis et de vastes campagnes d'information pour souligner les risques existants le long de la route de la Méditerranée centrale.

Budget 2018 initial - Libye | USD

Le tableau suivant présente le budget initial par objectif pour cette opération. L'affectation des ressources au niveau des objectifs peut être modifiée en cours d'année selon l'évolution de la situation opérationnelle et des priorités.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Environnement de protection favorable			
Institutions et pratiques administratives	797,569	50,084	847,652
Sous-total	797,569	50,084	847,652
Processus de protection et documents adéquats			
Conditions d'accueil	1,618,914	0	1,618,914
Enregistrement et établissements des profils	242,957	0	242,957
Procédures de détermination du statut de réfugié	371,428	0	371,428
Sous-total	2,233,299	0	2,233,299
Sécurité face à la violence et à l'exploitation			
Prévention et interventions liées aux VSS	707,914	0	707,914
Risques de détention arbitraires	2,372,858	0	2,372,858
Protection des enfants	1,527,052	0	1,527,052
Sous-total	4,607,824	0	4,607,824
Besoins de base et services essentiels			
Santé	8,440,807	0	8,440,807
Abris et infrastructures	0	25,042	25,042
Articles élémentaires, ménagers et d'hygiène	9,971,104	2,892,442	12,863,546
Sous-total	18,411,911	2,917,484	21,329,395
Autonomisation et autogestion communautaires			
Mobilisation communautaire	0	25,042	25,042
Autosuffisance et moyens d'existence	0	25,042	25,042
Sous-total	0	50,084	50,084
Solutions durables			
Retour volontaire	356,957	0	356,957
Réinstallation	685,914	0	685,914
Sous-total	1,042,870	0	1,042,870
Direction, coordination et partenariats			

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Coordination et partenariats	0	25,042	25,042
Relations avec les donateurs	212,157	0	212,157
Sous-total	212,157	25,042	237,199
Appui à la logistique et aux opérations			
Approvisionnement et logistique	242,957	0	242,957
Gestion des opérations, coordination et appui	842,728	25,042	867,770
Sous-total	1,085,685	25,042	1,110,726
Budget 2018 initial	28,391,314	3,067,735	31,459,049